

GARDE PECHE PARTICULIER SUR L'AAPPMA DES AMIS DE LA VOULZIE ET DE L'ORVIN



**Sur tous nos baux de pêche, vous pouvez avoir affaire à un garde pêche assermenté,
merci de lui réserver le meilleur accueil...**

**Son rôle est de faire respecter la réglementation décidée au niveau national et fédéral.
Nécessité d'être en possession de sa carte de pêche, nombre de prises à la journée
conformes à la législation.. etc ...**

**Il est aussi chargé de vous fournir des informations en cas de doute de votre part sur
les techniques autorisées, les limites de pêche...**

Pour tous renseignements : Monsieur Stéphane DELPECH



06 32 22 13 81